

Les fouilles du site gaulois tardif de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)

I — Avant-propos

Dans le cadre de l'année de l'archéologie, le musée municipal de Soissons présentait une très belle exposition (*) établissant le bilan de trente années de recherches en vallée d'Aisne, de Neufchatel-sur-Aisne, en amont, à Vic-sur-Aisne, en aval. Une vingtaine de sites étaient évoqués à l'aide de quelques maquettes et d'objets de fouilles judicieusement choisis, permettant de retracer l'évolution depuis les derniers chasseurs du mésolithique jusqu'à l'époque mérovingienne. Cette évocation n'a été possible que grâce au travail accompli, durant ces trois décennies, par les différentes équipes qui ont tenté de sauver ce qui pouvait l'être des destructions dues, notamment, à l'exploitation intensive des ballastières implantées, depuis la Seconde Guerre mondiale, dans cette vallée, axe privilégié de circulation depuis la plus haute antiquité et riche en vestiges de toutes époques. Quand aucun texte ne venait encore préciser les droits et les devoirs de chacune des parties en présence, il a fallu que les archéologues fassent preuve de beaucoup de diplomatie et de persuasion et que les exploitants montrent beaucoup de compréhension pour que puissent se réaliser des recherches aussi importantes que celles de Michel Boureux, par exemple, à Cys-la-Commune, à Chassemy et en d'autres points de la vallée, ou de Gilbert Lobjois sur les nécropoles gauloises de Pernant et de Bucy-le-Long. Il faut encore citer les fouilles de Madame Alix Barbet sur la villa gallo-romaine de Mercin et Vaux, de Michel Reddé au camp romain d'Arlaine, de Didier Bayard sur les sites mérovingiens de Condé-sur-Aisne et de Juvincourt, de Claudine Pommeupuy à Bucy-le-Long, etc... (1). En 1973, nous commençons les fouilles de Villeneuve-Saint-Germain, objet du présent article. Nous intervenions à la suite d'une fouille de sauvetage urgent, en ballastière, réalisée par Michel Boureux. Nos recherches se sont poursuivies jusqu'en 1984. L'importance du site et l'ampleur des menaces qui pesaient sur lui ont motivé la venue, en 1974, d'une seconde équipe, l'Unité de Recherche Archéologique n° 12 du Centre National de la Recherche Scientifique. Elle a travaillé en parallèle avec nous-mêmes, jusqu'en 1981.

(*) Du 23 mars au 31 décembre 1990.

(1) Nombreux sont les autres chercheurs ayant travaillé dans la vallée de l'Aisne, certains accumulant inlassablement les observations, comme Bernard Ancien, d'autres de manière plus épisodique. Le cadre nécessairement restreint de l'exposition n'a pas toujours permis d'évoquer leurs travaux.

C'est en 1973 que Bohumil Soudsky, professeur tchèque associé à l'Université de Paris I, lançait un programme de sauvetage de la vallée de l'Aisne et mettait en place une équipe de recherche (l'U.R.A. n° 12) rattachée au C.N.R.S. En 1974, un arrêté ministériel instituait, pour cinq ans, une "Commission scientifique consultative pour le sauvetage archéologique de la vallée de l'Aisne" présidée par J.P. Millotte, professeur à l'Université de Franche Comté. Elle devait, outre un contrôle scientifique, assurer la ventilation des crédits importants alloués pour ces opérations. D'autre part, la ville de Soissons créait, en 1981, un poste d'archéologue municipal. C'est à ce poste que Denis Defente a pu, entre autres interventions, réaliser les fouilles du lycée Gérard de Nerval, toujours en cours, qui lui permettaient de mettre au jour un ensemble exceptionnel de peintures murales gallo-romaines. Il était donc important de montrer au public, aux exploitants, aux aménageurs, aux élus, les résultats obtenus depuis trente années de travail assidu tout au long du couloir axonien dans sa traversée du département auquel la rivière a donné son nom. C'est ce qu'a magnifiquement réussi l'exposition "30 ans d'archéologie dans la vallée de l'Aisne".

II — Le site de Villeneuve-Saint-Germain dans son cadre géologique et géographique (fig. 1 et 2)

Coulant d'est en ouest, c'est à Beaurieux que l'Aisne quitte les terrains crétacés de la Champagne pour entamer profondément les plateaux tertiaires du Soissonnais qui la dominent constamment de cent à cent cinquante mètres. Elle passe de soixante à trente mètres d'altitude au cours de sa traversée du département. N'accusant ainsi qu'une faible pente, elle serpente en méandres dans sa plaine alluviale dont la largeur est d'un à deux kilomètres, mais peut atteindre parfois, comme à Soissons, plus de six kilomètres. L'amplitude de la vallée s'explique par le peu de résistance offerte par les sables au sein desquels la rivière s'est ouvert un passage "défonçant sur toute leur épaisseur la masse des matériaux de l'Eocène inférieur jusqu'à la base d'argile plastique" (2). Une coupe transversale au niveau de Villeneuve-Saint-Germain ferait apparaître, de bas en haut, les étages suivants :

- l'assise de craie secondaire,
- le Thanétien (sables de Bracheux) par lequel débute la série des niveaux tertiaires,
- le Sparmaciens (argile plastique),
- l'Yprésien (sables de Guise),
- le Lutécien (table de calcaire grossier),
- les limons quaternaires du plateau.

(2) A. Fiette, "Le département de l'Aisne", Bordas, 1960, p. 53.

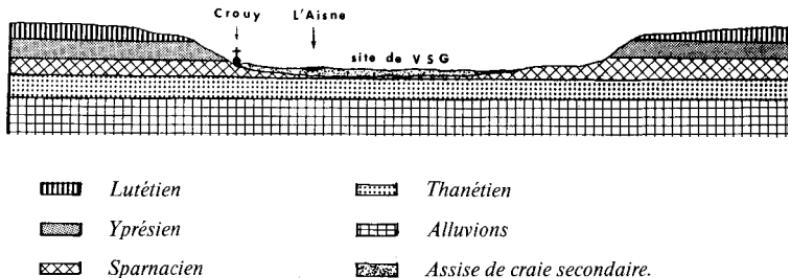


Fig. 1 — Coupe transversale de la vallée de l'Aisne au niveau de Villeneuve-Saint-Germain.

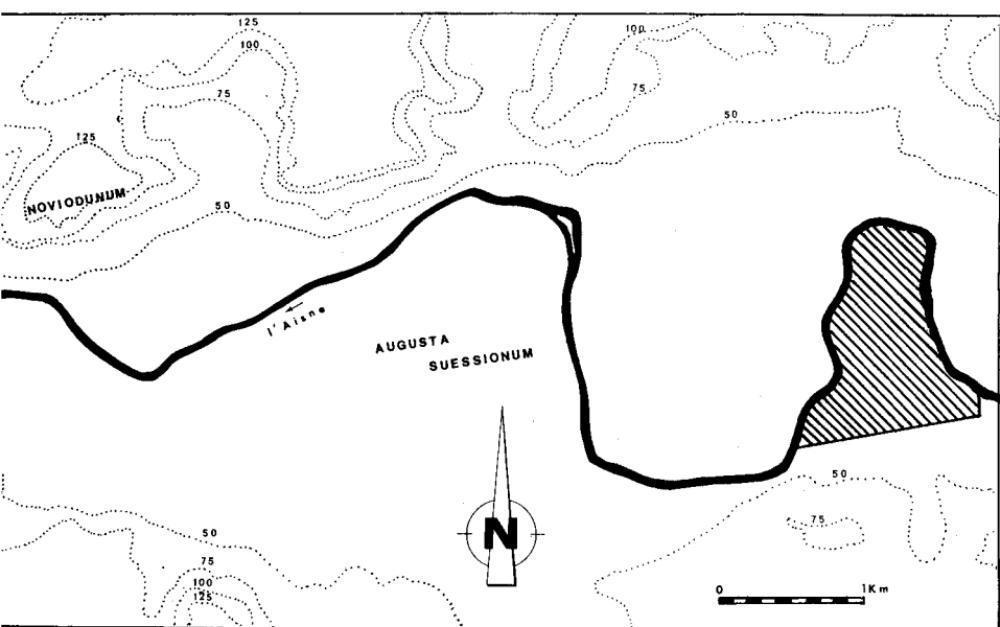


Fig. 2 — Situation de Villeneuve-Saint-Germain par rapport à Soissons (Augusta Suessionum) et Pommiers (Noviodunum).

La plaine alluviale s'est établie sur l'étage sparnacien. On peut y distinguer les alluvions anciennes et les alluvions récentes. Les alluvions anciennes sont exploitées tout au long de la vallée, par de nombreuses ballastières qui ont livré des milliers d'outils lithiques, attribuables au paléolithique ancien et moyen, ainsi que des vestiges de faune froide tels que le mammouth ou le renne (3). Les alluvions récentes, composées de dépôts fins, sont très irrégulières, leur épaisseur pouvant varier de vingt centimètres à six mètres (4). Suivant un tracé conséquent, des ruisseaux ont creusé une série de courtes vallées perpendiculaires à celle de l'Aisne qui joue le rôle de collecteur. Ils ont entaillé profondément les plateaux nord et sud, déterminant une succession d'éperons parallèles. Au cours de la protohistoire, un certain nombre d'entre eux ont été isolés du plateau par un rempart afin de former une enceinte fortifiée facile à défendre. Deux trouées qui se font face, celle de la Crise au sud et celle du rû dit de Saint Médard au nord sont à l'origine d'un élargissement important qui a fixé l'emplacement de Soissons. C'est en débouchant dans cette vaste cuvette, à Villeneuve-Saint-Germain, que l'Aisne décrit un premier méandre, très accentué, au sein duquel de nombreux vestiges archéologiques ont été mis au jour. Postérieurement à la conquête romaine, ce méandre a été fermé par un rempart qui détermine, avec la rivière, une enceinte de soixante et onze hectares environ. Un peu plus de vingt hectares sont situés sur la terrasse fluviatile de la rive gauche attribuable au complexe Riss-Wûrm. Ils recèlent les témoignages d'une occupation dense à la période dite de la Tène tardive, entre 50 et 20/15 environ avant J.C. (nous indiquerons plus loin, § V, quels sont les éléments permettant d'avancer cette datation). Le fond de la presqu'île est submergé lors des fortes crues et semble n'avoir connu qu'une occupation sporadique. Toutefois, O. Vauvillé signale y avoir recueilli, en divers endroits, de la poterie gauloise et des scories (5). A trois kilomètres à l'ouest, un autre méandre plus largement ouvert vient enserrer le noyau antique de Soissons, *L'Augusta Suessionum* des gallo-romains. L'Aisne passe ensuite au pied de l'*oppidum* de Pommiers, emplacement de *Noviodunum*, la place-forte principale des *Suessiones* mentionnée par César dans ses *Commentaires de la guerre des Gaules*. Comme nous le verrons (§ VI), ce sont les deux sites gaulois de Pommiers et de Villeneuve-Saint-Germain qui sont à l'origine de la ville de Soissons.

(3) E. Patte, "Le quaternaire dans la vallée de l'Aisne", *Mémoires de la Société Géologique de France*, nouvelle série, 1937, n° 32.

(4) Ch. Chavon et G. Firmin, "Esquisse d'une étude du cadre naturel de la vallée de l'Aisne du néolithique à la Tène III", *Fouilles protohistoriques de la vallée de l'Aisne* (F.P.V.A.), 9, 1981, voir p. 342.

(5) O. Vauvillé, "L'enceinte antique de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1907, 7ème série, tome 7.

III — Une longue tradition d'habitat

Nous n'envisageons, dans cet article, que les découvertes relatives à la période gauloise tardive. C'est qu'en effet Villeneuve-Saint-Germain s'est révélé, peu à peu, comme l'un des sites majeurs pour l'étude de la fin de l'âge du Fer dans la moitié nord de la France. Fouillé sur de grandes surfaces, il a fait apparaître des structures monumentales dont il n'est pas connu d'équivalent dans le monde celtique (6). Il semble montrer une partition de l'espace occupé en zones d'activités différenciées regroupant soit des ateliers, soit des enclos comprenant chacun une maison et ses annexes, soit des structures à vocation agricole probable. Il a livré un matériel abondant et homogène autorisant une datation assez précise. D'autre part, son apport à la numismatique a été considérable (7). Il est ainsi devenu un site de référence permettant une meilleure approche de cette période de transition encore mal connue et donnant une bonne image de ce que pouvait être une agglomération gauloise à la fin de l'indépendance. Ces découvertes importantes ont quelque peu oblitieré d'autres périodes d'occupation mises en évidence au cours des différentes campagnes de fouilles et qui montrent, en ce lieu, une longue tradition d'habitat. La découverte d'un biface acheuléen et d'un racloir moustérien témoigne de la présence de l'homme préhistorique dès le paléolithique ancien et moyen, comme tout au long de la vallée. C'est au néolithique que l'on trouve les premières installations fixes et le nom de Villeneuve-Saint-Germain est maintenant bien connu des archéologues en tant que site éponyme d'un groupe culturel néolithique "post-rubané" (8). En 1984, nous avons fouillé un enclos funéraire daté, par le carbone 14, du Bronze moyen (9). L'équipe de l'U.R.A. n° 12 mettait au jour, en 1977 et 1978, vingt et une incinérations (10). Elles sont attribuables, avec

(6) J. Debord, B. Lambot, O. Buchsenschutz, "Les fossés couverts du site gaulois tardif de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Dossiers de Protohistoire*, n° 2, 1988, p. 121-135.

(7) Voir notamment : J. Debord, "Nouvelles découvertes de monnaies gauloises à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). La campagne de fouilles 1981", *Revue numismatique*, 6ème série, tome XXIV, 1982, p. 27-56.

- J. Debord, "Une production tardive en argent de l'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Mélanges offerts au Docteur J.B. Colbert de Beaulieu*, Le Léopard d'or, 1987, p. 235-252.

- J. Debord, "Les monnaies gauloises issues des fossés de partition de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Dossiers de Protohistoire*, n° 1, 1987, p. 90-123.

- J. Debord, "L'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et sa production", *Revue numismatique*, 6ème série, tome XXXI, 1989, p. 7-24.

(8) C. Constantin et J.P. Demoule, "Le groupe de Villeneuve-Saint-Germain dans le Bassin Parisien", actes du colloque de Sens, 27-28 septembre 1980, "Le néolithique de l'est de la France", *Société Archéologique de Sens*, cahier n° 1, 1982, p. 65-71.

(9) J. Debord, "Fouille d'un enclos funéraire de l'âge du Bronze à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1987, p. 37 à 50.

(10) F.P.V.A., 5, 1977, p. 77 et F.P.V.A., 6, 1978, p. 140.

vraisemblance, à la période Bronze final/début de l'âge du Fer (11). En 1978, nous intervenions sur un angle d'un grand enclos quadrangulaire que le mobilier recueilli permet de dater du début du second âge du Fer (la Tène ancienne Ia) (12). Vient ensuite l'occupation principale que nous étudions ici et qui fut de courte durée (une trentaine d'années). Puis on trouve de faibles traces au gallo-romain tardif, quelques sépultures mérovingiennes (13), une pointe de lance qui semble carolingienne (14), de la céramique médiévale en faible quantité. Ainsi, depuis la préhistoire jusqu'au Moyen Age, presque toutes les périodes sont représentées. C'est que l'endroit était particulièrement propice à l'implantation humaine. Une basse terrasse hors d'atteinte des inondations, la proximité d'une voie d'eau navigable, un site bien protégé par la rivière large d'une cinquantaine de mètres, un accès aisé par le sud, mais facile à défendre puisqu'il suffisait de barrer le méandre, sont autant d'atouts qui expliquent l'attrait de cet endroit pour l'homme.

IV — Un site proto-urbain.

Si tant est qu'il eut des "villes" dans la Gaule indépendante, il semblerait bien téméraire de vouloir fixer une date pour leur apparition. La ville est le résultat d'une lente évolution. En perpétuel devenir, elle se modifie en fonction des besoins nouveaux de la société. Après avoir concentré derrière ses murailles les populations venues des terroirs environnents, on assiste actuellement à un éclatement de ses structures, ses organes techniques, scientifiques ou administratifs se dispersant alentour (15). C'est dire la difficulté de définir le phénomène urbain. A l'époque de la conquête de la Gaule par César, depuis plusieurs siècles déjà les Gaulois étaient en contact avec les civilisations urbaines grecque, étrusque et romaine. Les rapports commerciaux avec le monde méditerranéen n'avaient cessé de s'intensifier. En outre, lorsque les Celtes franchirent les Alpes au début du IV^e siècle avant J.C. pour s'installer en Italie septentrionale, ils se trouvèrent en contact direct avec des modèles d'organisation urbaine, économique et politique (16). Quand, au II^e siècle avant J.C., les Romains occupé-

(11) C. Toupet, "La nécropole à incinérations de Longuesse (Val d'Oise)", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, C.R.S.M., 1981, tome 78, fasc. 7, p. 197.

- C. Toupet, "Le groupe de Longuesse et ses rapports avec l'Irlande au Bronze final", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, C.R.S.M., 1982, tome 79, fasc. 9, p. 265.

- J.C. Blanchet, "Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France". *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, tome 17, 1984.

(12) J. Debord, "Un enclos quadrangulaire à remplissage de la Tène Ia sis à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, tome 2, 1981, p. 107-120.

(13) Fouilles Madelénat, inédit.

(14) Inédite, ancienne collection B. Ancien. Proviennent des dragages effectués en 1959 à l'entrée du canal, partie est.

(15) L. Mumford, "La cité à travers l'histoire", Le Seuil, 1961, p. 47.

(16) Voir Ch. Peyre, "La Cisalpine gauloise du III^e au I^e siècle avant J.C.", presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1979.

rent les territoires du nord de l'Italie, certaines tribus gauloises revinrent se fixer en Gaule transalpine. Elles arrivèrent avec une déjà longue expérience de la vie urbaine. Les Gaulois n'étaient donc pas les "barbares" qu'a voulu montrer César, sans doute pour justifier ses interventions. D'ailleurs, le conquérant se contredit lui-même lorsque, parlant des Suèves, il indique qu'ils ont pour voisin les Ubiens, "un peu plus civilisés que les autres peuples de même race (les Germains) parce qu'ils touchent au Rhin et que les marchands viennent beaucoup chez eux, *parce qu'aussi, étant voisins des Gaulois, ils se sont façonnés à leurs mœurs*" (17). Au cours des II^e et I^e siècles avant notre ère s'est développée, en Europe centrale et occidentale, ce que l'on a appelé la "civilisation des *oppida*" (18). Plus que de la menace que faisait peser la poussée des peuples germaniques aux confins septentrionaux du monde celtique, ce phénomène semble résulter d'une évolution économique et sociale dont témoigne, entre autres faits, l'adoption de la monnaie qui, progressivement, se substitue aux échanges fondés sur le troc. Isolé par un rempart, l'*oppidum* regroupe en son sein les principales activités artisanales et commerciales auparavant dispersées. Souvent situés à proximité de voies commerciales ou de gisements de matières premières dont ils assurent le contrôle et la protection, les *oppida* deviennent le point de convergence des principales ressources économiques. Le développement d'un artisanat spécialisé, l'émission d'un monnayage, le contrôle des voies commerciales ou des lieux de production, impliquent l'existence d'un pouvoir politique et militaire dont le prestige sera suffisant pour garantir la stabilité du système. C'est en ce sens que ces agglomérations tendent à devenir des villes. Mais il semble qu'au moment de la conquête cette mutation n'avait pas encore atteint son aboutissement. De plus, leur degré de développement paraît encore très inégal.

Si l'on définit l'urbanisme comme un ensemble de mesures relatives à l'aménagement et à l'embellissement des villes selon un programme pré-établi, certaines des structures de Villeneuve-Saint-Germain que nous allons étudier maintenant peuvent assurément répondre à cette définition. En revanche, il serait abusif de considérer comme éléments d'urbanisme l'association de quelques habitations que nous décrirons et que l'on peut retrouver sur tous les *oppida* de la fin de l'âge du Fer. Chacune de ces habitations constitue, avec ses annexes, un tout pouvant se suffire à lui-même qui pourrait aussi bien subsister en pleine campagne (19). Le terme de "proto-urbain" semble donc le mieux approprié pour définir ces agglomérations qui ne sont pas encore tout à fait des villes, même si là se regroupent les pouvoirs politiques, militaires et religieux.

(17) César, "De Bello Gallico", IV, 3. Traduction L.A. Constans.

(18) V. Kruta, "Les celtes", P.U.F., Que sais-je ?, n° 1649, chapitre IV. Ch. Goudineau, V. Kruta, "Les antécédants : y a-t-il une ville protohistorique ?" in "Histoire de la France urbaine", ouvrage collectif sous la direction de G. Duby, Le Seuil, 19, tome I.

(19) O. Buchsenschutz, "L'habitation gauloise" in "De Lascaux au Grand Louvre", ouvrage collectif sous la direction de Ch. Goudineau et J. Guilaine, Ed. Errance, p. 281.

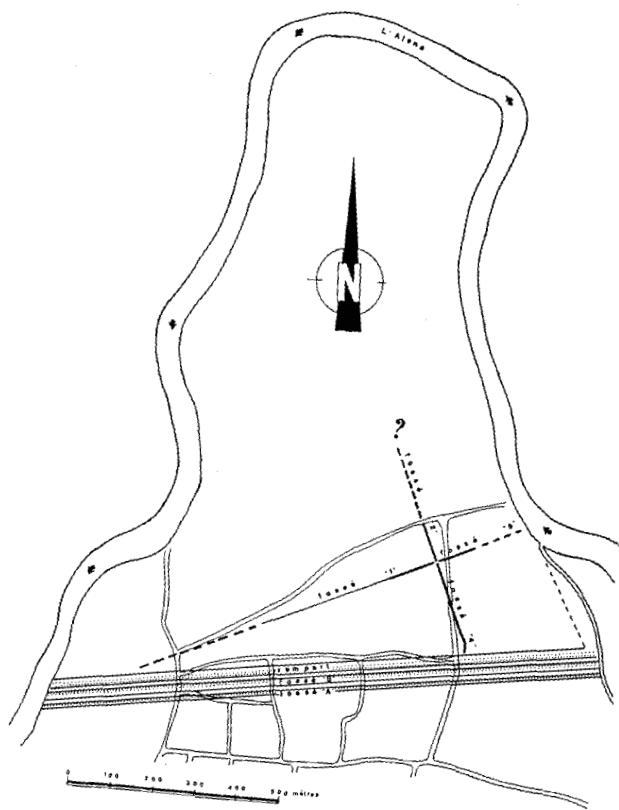


Fig. 3 — Implantation schématique des fossés couverts.

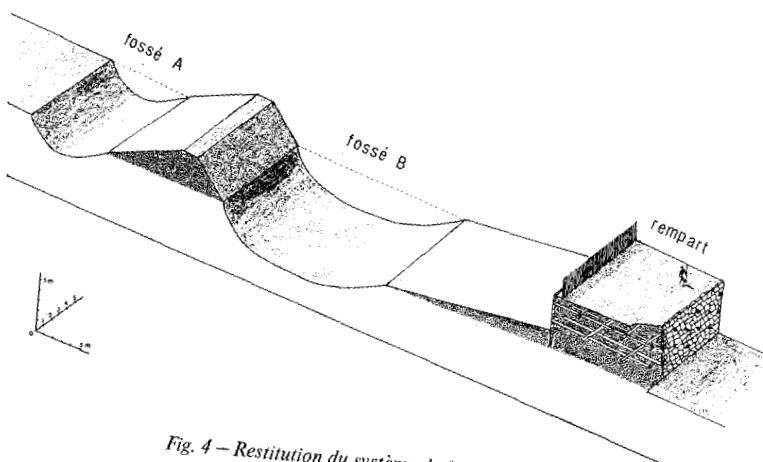


Fig. 4 — Restitution du système de fortification.

L'ossature du site de Villeneuve-Saint-Germain est constituée par un rempart fermant le méandre et par quatre fossés couverts, disposés perpendiculairement. Convergeant vers un même point, ils divisent le site en quatre parties inégales (fig. 3).

La fortification

En 1861, en vue de la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Soissons à Reims, la Compagnie de l'Est fit ouvrir une ballastière au lieu-dit "Les grandes grèves". En exploitant cette carrière, les ouvriers constatèrent qu'elle était traversée, d'est en ouest, par une structure de largeur régulière, anciennement creusée et remblayée. Ils conclurent à l'existence d'un canal qui aurait été établi par les Romains afin de faciliter la navigation, évitant ainsi le détour de la presqu'île. Enquêtant sur les lieux en 1892, O. Vauvillé, mis au courant de ce prétendu canal, eut tôt fait d'y reconnaître les vestiges d'un imposant fossé creusé au sud d'une levée de terre coupant le méandre à sa base. Déjà très arasé par les travaux agricoles, ce rempart demeurerait cependant bien visible sur près d'un kilomètre. Il suivait un tracé sensiblement rectiligne rejoignant, à l'est, un ruisseau venant se jeter dans l'Aisne tandis qu'à l'ouest il se perdait dans le parc du château qu'il devait traverser pour atteindre la rivière. L'ouverture d'une nouvelle ballastière en 1974, puis la construction d'un lotissement et la création d'un parc de loisirs l'ont presqu'entièrement détruit. Il n'en demeure actuellement qu'une faible portion, simple ride sur les terrains environnants et qui se devine encore sur un peu moins de deux cents mètres. Les observations de Vauvillé en 1892, celles que nous avons pu faire en 1974 sur le front de taille de la ballastière, une fouille effectuée en 1983 sur la face interne du rempart et, enfin, l'intervention de sauvetage que nous avons faite, en 1984, à l'emplacement de la base de loisirs, permettent d'avoir une assez bonne idée de la conception de cette fortification. Sans en avoir la preuve, Vauvillé soupçonnait l'existence d'un second fossé (20). Les relevés que nous avons pu effectuer en 1974 ont pleinement confirmé ses suppositions. On distinguait très nettement, du sud vers le nord, un premier fossé (fossé A) d'une largeur de neuf mètres pour une profondeur de deux mètres trente par rapport à la surface du champ. Dix mètres cinquante environ le séparaient d'un grand fossé (fossé B), atteignant dix huit mètres de largeur et dont le fond se trouvait sous le niveau de la nappe phréatique. L'examen de la coupe de ces deux excavations montrait qu'elles étaient séparées par un talus (contrescarpe). On pouvait voir très nettement, en effet, sur le côté nord du fossé A et sur le côté sud du fossé B

(20) "Cette admirable enceinte, ... protégée naturellement par la rivière d'Aisne ayant plus de cinquante mètres de large n'avait, pour ainsi dire, qu'à défendre la partie sud qui était garnie d'un *ou de deux* fossés et d'une levée de terre importante". (Bulletin de la Soc. Arch., Hist. et Sc. de Soissons, 1892, p. 93 et 94).

"Il ne serait pas étonnant qu'il ait existé un *double fossé*". (Bulletin et Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France, tome VII, 1907).

des coulées de grève provenant de ce talus édifié, probablement, avec les matériaux extraits du petit fossé. En outre, durant cet été très sec, leur tracé était bien visible par différence de végétation dans cette parcelle où la luzerne, beaucoup plus haute et de teinte plus foncée, marquait très nettement leur emplacement. En 1984, l'aménagement d'une base de loisirs d'une emprise de trois hectares environ, comportant le creusement d'un étang, devait oblitérer une partie des structures de fortifications déjà fortement détruites par ailleurs. Ces structures occupaient la partie nord du chantier où les travaux se sont déroulés sous surveillance archéologique. A notre demande, une tranchée de soixante dix mètres de longueur fut ouverte perpendiculairement au rempart (tranchée 1), dans le prolongement de la fouille de 1983, permettant ainsi d'avoir la coupe complète de l'ensemble du retranchement. Si le fossé B y apparaissait clairement, en revanche le fossé A n'était plus visible, ayant été totalement perturbé en 1914/1918. Une seconde tranchée fut donc ouverte plus à l'est (tranchée 2) dans une zone moins bouleversée. On retrouvait ici le fossé A dont seul le côté nord avait été légèrement perturbé. Il atteignait une profondeur de un mètre quatre vingt dix par rapport à la surface du décapage, soit environ deux mètres trente par rapport à la surface du champ avant enlèvement des terres labourées. Situé à treize mètres au nord, le fossé B était visible dans les deux tranchées. Il était large de dix huit mètres. L'entreprise ayant dû mettre en place une installation de pompage afin d'abaisser le niveau de l'eau pour creuser l'étang, il a été possible d'étudier son remplissage dans sa totalité, le fond apparaissant à trois mètres trente sous le décapage, soit environ trois mètres soixante dix à l'origine. Une escarpe assez fortement inclinée devait précéder le rempart. En 1892, Vauvillé constatait que les vestiges du rempart s'élevaient encore à un mètre quarante au-dessus du sol ancien. Sous l'effet des travaux de culture, l'ouvrage s'était étalé à la base sur une largeur d'environ cinquante mètres. Les coupes réalisées en 1983 et 1984 ont montré qu'il n'en demeurait plus que quatre vingts centimètres au point le plus élevé. De teinte brun-rouge, le sol antique, fossilisé par le talus, contenait des particules de charbon de bois. Il semble qu'avant l'édification de la fortification, cette couche ait été mise à nu et nivellée, aucune trace d'humus n'étant apparente. Le noyau du rempart était composé de grève dans laquelle s'intercalait de minces couches de terre brune. Le pendage de ces couches montrait que le sommet de l'ouvrage devait se trouver à vingt deux mètres environ au nord du fossé B, sous l'actuel chemin appelé "Sente rurale des grandes grèves". C'est en effet approximativement dans l'axe de ce chemin que les différentes couches prenaient un pendage opposé. De grosses pierres, plus ou moins équarries, ont été retrouvées de part et d'autre. Il s'agissait de pierres provenant du parement. Certaines d'entre elles comportaient des encoches destinées au passage de poutres transversales dont l'extrémité devait être apparente. La découverte d'une grande fiche en fer, en 1974, dans les déblais de la ballastière et d'une autre, de même type, en 1983, dans les éboulis du rempart semble bien

confirmer que nous sommes en présence d'un rempart à pourtrage interne apparenté au type "*murus gallicus*" (21). La longueur relativement faible (dix neuf centimètres) de ces clous peut laisser supposer un assemblage à mi-bois des poutres transversales et longitudinales. En outre, leur rareté semblerait montrer que la plupart d'entre elles n'étaient pas clouées. L'absence de toute trace de trous de poteaux montre également qu'il n'existe pas de pieux verticaux. Ces observations font penser au quatrième état du rempart de l'*oppidum luxembourgeois* du Titelberg (22). La découverte, au fond du fossé B, d'un piquet entier, d'une longueur d'environ deux mètres quinze pour un diamètre moyen de six centimètres, parfaitement conservé dans la vase, évoque la présence d'une palissade au sommet de l'ouvrage. Il n'est guère possible d'aller plus loin dans l'interprétation. Il n'a pas été trouvé, dans la partie subsistante, de traces de poutres. En fait, l'arase-ment presque total de cette structure ne permet pas de dire si elle a comporté plusieurs phases de construction ou des réfections. Sur le côté interne du retranchement, les pierres de parement se trouvaient à sept mètres de l'axe présumé du rempart. Elles n'étaient plus en place mais ne devaient pas être très éloignées de leur emplacement d'origine. Trois pierres trouvées côté à côté avaient simplement basculé sur elles-mêmes, le côté aplani se retrouvant face au noyau du barrage. On peut estimer qu'elles n'étaient guère à plus d'un mètre cinquante de leur emplacement d'origine. Sur le côté externe, les pierres de pare-ment avaient roulé beaucoup plus loin et la plupart ont été retrouvées au fond du fossé, ce qui confirme la présence d'une escarpe assez fortement inclinée. Compte tenu de la situation des trois pierres demeu-rées solidaires retrouvées sur la partie interne et qui devaient être assez proches de leur position d'origine, on peut estimer à onze mètres environ l'épaisseur de cet ouvrage. La fortification se composait donc d'un premier fossé, d'une contrescarpe qui précédait un second fossé plus large et plus profond que le premier, d'une escarpe précédent un rempart à parements de pierres avec pourtrage interne, ce rempart étant surmonté d'une palissade (fig. 4). L'abondance du matériel recueilli tant dans les éboulis du rempart que dans la couche inférieure des fossés A et B permet de constater sa similitude avec le mobilier

(21) A propos du siège d'*Avaricum* (Bourges), César décrit ainsi le *murus gallicus* : "on pose sur le sol, sans interruption sur toute la longueur du mur, des poutres perpendiculaires à sa direction et séparées par des intervalles égaux de deux pieds. On les relie les unes aux autres dans œuvre et on les recouvre d'une grande quantité de terre ; le parement est fait de grosses pierres encastrées dans les intervalles dont nous venons de parler. Ce premier rang solidement établi, on élève par-dessus un deuxième rang semblable, en conservant le même inter-valle de deux pieds entre les poutres, sans que cependant pour cela elles touchent celles du rang inférieur, mais elles en sont séparées par un espace de deux pieds aussi, et chaque poutre est ainsi isolée de ses voisines par une pierre, ce qui la fixe solidement. On continue toujours de même jusqu'à ce que le mur ait atteint la hauteur voulue. Ce genre d'ouvrage offre un aspect varié qui n'est pas désagréable à l'œil,..." (B.G., VII, 23. Traduction L.A. Constans).

(22) J. Metzger, "Fouilles du rempart de l'*oppidum* trevire du Titelberg (Grand Duché de Luxembourg)", *Revue du Nord*, n° spécial hors série, 1984, p. 189-205. Voir notamment, p. 198.

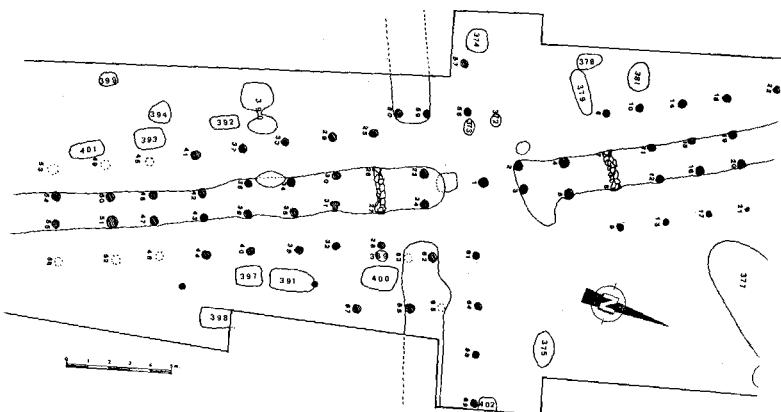


Fig. 5 — Plan des fossés couverts à leur point de convergence.

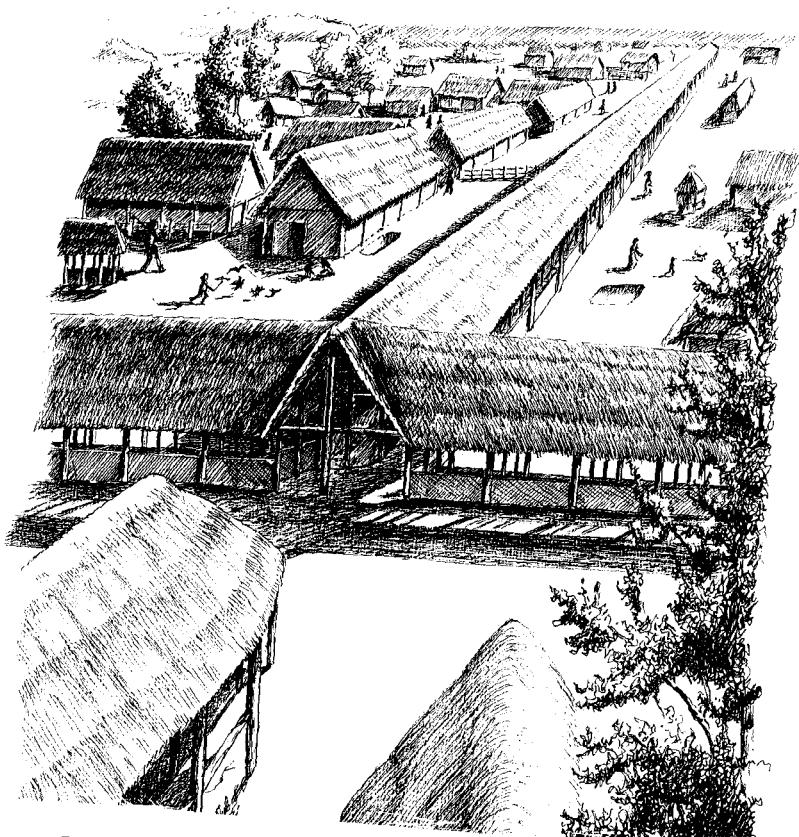


Fig. 6 — Restitution des fossés couverts vus du nord-ouest (dessin B. Lambot).

provenant des autres structures fouillées dans l'enceinte et, donc, d'affirmer la contemporanéité de la fortification avec l'ensemble du site (23).

Pour cet ouvrage, édifié après conquête, se pose la question de savoir quelle était sa fonction. On pourrait penser à un ouvrage défensif mis en place lors d'un soulèvement. Mais on sait que dans les "Commentaires" de César il n'est plus question des *Suessiones* après leur défaite en — 57, même durant l'année — 51 qui fut très agitée en Gaule Belgique, ce qui tend à montrer qu'ils sont restés à l'écart de toute révolte. On peut d'ailleurs se demander si un tel système défensif, malgré son caractère gigantesque, aurait constitué un obstacle sérieux pour un assaillant ayant une bonne connaissance des ressources de la poliorcétique. Il semblerait plutôt que les enceintes qui entouraient les agglomérations gauloises de cette époque n'étaient, le plus souvent, que des ouvrages de prestige témoignant de leur richesse, de leur pouvoir politique et religieux, de leur rôle économique. Certes, l'enceinte permettait de contrôler les allées et venues, mais son caractère monumental lui confère une autre signification, plus symbolique, dont le caractère religieux ne saurait être exclu. Un sondage réalisé dans le fond du grand fossé (fossé B) a livré, notamment, deux mandibules humaines parfaitement conservées. Ce fait est à mettre en rapport avec d'autres découvertes de crânes humains, par exemple sur l'*oppidum* de Manching où deux crânes gisaient au pied d'un poteau situé à l'avant de la porte est, ou bien encore à Lip-tovska Mara, en Tchécoslovaquie, où un crâne a été trouvé dans une niche aménagée dans le *murus gallicus*. Ces crânes humains, dont la présence n'est sans doute pas fortuite, auraient ainsi un rôle apotropaïque qui ferait du rempart une clôture sacrée protégeant le site des esprits malins plus que d'un éventuel assaillant (24).

Les fossés couverts

Observés tant en fouille que par la photographie aérienne, ces fossés sont apparus sur plusieurs centaines de mètres. Disposés perpendiculairement, ils convergent vers un même point que marque une étroite interruption (fig. 5). Profonds d'un mètre sous le niveau de décapage, soit un mètre quarante à l'origine, ils présentent la même organisation, le même remplissage et sont donc contemporains, ce que confirme, d'autre part, le mobilier qui en est issu. Ils sont bordés, de part et d'autre, par deux rangées de poteaux, l'une étant implantée en

(23) Ce mobilier comporte des éléments dont la datation paraît bien assurée (fibules, amphores, monnaies,...). Les éléments de datation du site seront évoqués au § V.

(24) Sur le problème des ossements humains trouvés sur les sites d'habitat gaulois, voir notamment les articles récents de :

- J.L. Brunaux, "Les crânes humains sur les *oppida*. Extension de l'aire sacrée aux limites de la ville", *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 35, 1989, p. 20.

- P. Meniel, "Des restes humains dans les habitats gaulois", *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 35, 1989, p. 17-19.

bordure du fossé, mais à l'intérieur de celui-ci, l'autre étant située à deux mètres à l'extérieur. Placés dans un même alignement transversal, ces poteaux ont des diamètres qui oscillent, le plus souvent, entre vingt cinq et trente cinq centimètres. Ils forment ainsi des travées de quatre régulièrement espacées de deux mètres cinquante environ. Cet espacement régulier ainsi que leur diamètre important indiquent que nous avons affaire à un ensemble construit. Il s'agit de très longs bâtiments à trois nefs, la nef centrale étant constituée par le fossé lui-même. De cet ensemble imposant, il est possible de proposer une restitution (fig. 6) qui témoigne de la maîtrise à laquelle étaient parvenus les Celtes dans la technique de la charpente sur poteaux plantés (25). Nous sommes ici en présence d'un type de construction exceptionnel, d'une architecture très élaborée, dont nous n'avons pas trouvé d'équivalent sur d'autres sites du monde celtique. La coupe longitudinale montre que les fossés ont été creusés par plusieurs équipes chargées chacune de la réalisation d'un tronçon. On remarque en effet, parfois, une brusque dénivellation qui peut atteindre quinze à vingt centimètres et qui marque le point de jonction de deux équipes. Les fossés est (fossé 5) et ouest (fossé 1) devaient exister sur environ mille mètres de longueur ; les fossés nord (fossé 2) et sud (fossé 4) ont été vus sur trois cent mètres, mais le fossé 2 devait se prolonger vers le nord sur une longueur indéterminée. Sur ces mille trois cents mètres au moins, à raison d'une travée de quatre poteaux tous les deux mètres cinquante, ce sont plus de deux mille arbres qui ont été nécessaires pour ériger les supports. Le bois utilisé pour la charpente (entraits, sablières, chevrons, faitières,...) représente un nombre d'arbres au moins équivalent, la mise en place d'un tel ouvrage, comme celle aussi de la fortification que nous avons évoquée précédemment, ne peut résulter que d'une organisation collective du travail et sous-entend un pouvoir de décision qui reflète l'autorité d'un groupe ou d'un individu. Ces constructions ne sauraient résulter d'improvisations et témoignent de l'existence de spécialistes capables d'élaborer des projets architecturaux complexes qui répondent à la volonté de prestige d'un pouvoir politique suffisamment fort pour en imposer la réalisation. Comment interpréter un tel ensemble ? La quasi totalité des fosses situées en bordure de ces fossés présentent le profil "en cloche" caractéristique des fosses à provisions qui s'élargissent vers la base. D'autre part, comme nous le verrons plus loin, les activités artisanales sont localisées à proximité des fossés et le matériel recueilli dans ces derniers est souvent le reflet des travaux qui se déroulaient en regard. Aussi, l'interprétation qui vient naturellement à l'esprit est celle de galeries marchandes bordées d'étals. Il faut, dans ce cas, imaginer les fossés fermés par un plancher permettant la circulation, ces structures n'ayant d'autre fonction que celle de constituer un vide sanitaire.

(25) J. Debord, B. Lambot, O. Buchsenschutz, op. cit. (note 6).

Un quartier d'habitation (fig. 7)

C'est dans le quadrant sud-est délimité par les fossés couverts que l'U.R.A. n° 12 a mis en évidence un secteur d'habitations. Il était composé d'enclos juxtaposés entourés par des palissades orientées nord-sud/est-ouest, c'est-à-dire différemment de l'ensemble que nous venons de décrire, le décalage étant d'environ 30° (26). Chaque enclos comprend une maison et ses structures annexes (greniers, caves, silos, puits, hangars,...). L'emprise au sol de la maison est délimitée par des tranchées de fondation dans lesquelles ont été implantés les poteaux soutenant les parois. En 1980, la reconstruction expérimentale de l'un de ces bâtiments a été tentée à Chassemy (fig. 8). Mais notons que plusieurs hypothèses de restitution peuvent être proposées (27). La disposition régulière de ces enclos qui s'alignent au long d'une rue parfaitement rectiligne pourrait être considérée comme un élément d'urbanisme, mais il faut souligner que ces ensembles, qui présentent des caractéristiques proches des fermes, pourraient aussi bien exister isolés en pleine campagne et qu'aucune des maisons n'ouvre directement sur la rue. Site en voie d'urbanisation semble bien être la définition qui convient le mieux pour cette juxtaposition d'ilôts qui demeurent indépendants les uns des autres mais qui représentent l'un des rares exemples d'habitat organisé hors de la zone méditerranéenne.

Des artisans

La présence d'artisans gaulois est attestée par différents éléments tels que :

- la morphologie des structures,
- la concentration de certains objets permettant une localisation des activités dont ils témoignent,
- la mise au jour d'objets inachevés ou simplement ébauchés, montrant ainsi leur fabrication locale,
- la découverte de nombreux outils dont la fonction est bien connue mais dont la dispersion sur le site n'indique pas de zone privilégiée d'utilisation.

Les structures : de grandes fosses rectangulaires, peu profondes, à parois verticales, sont présentes sur quelques gisements du second âge du Fer. Leur superficie oscille, généralement, entre trois et vingt mètres carrés et leur profondeur entre trente et quatre vingt-centimè-

(26) Cette différence d'orientation pourrait être l'indice de deux phases de construction. Ce diachronisme éventuel s'insère dans une plage d'une trentaine d'années, durée estimée de l'occupation du site à la Tène tardive. Il n'est pas perceptible à l'examen superficiel du mobilier recueilli sur l'ensemble du gisement et seule une analyse fine de ce matériel et l'établissement de statistiques pour chaque structure pourra le confirmer ou l'inflimer.

(27) O. Buchsenschutz, "Structures d'habitat et fortifications de l'âge du fer en France septentrionale" Mémoires de la Société Préhistorique Française, tome 18, 1984, voir notamment p. 63 à 68.



Fig. 7 — Plan du quartier d'habitation.



Fig. 8 — Restitution d'une maison de Villeneuve-Saint-Germain à Chassemy.

tres (28). Leur remplissage, presque toujours détritique et postérieur à leur abandon, ne donne aucune indication quant à leur fonction primitive. Cependant, le témoignage d'auteurs anciens et des découvertes effectuées en Europe Centrale incitent à y voir les vestiges d'abris où travaillaient des artisans. Quelques-unes des fosses fouillées à Villeneuve-Saint-Germain correspondent approximativement à ces normes. Nous incluons dans ce lot trois excavations très profondes mais qui présentent, à un niveau intermédiaire, les traces très nettes d'un plancher soutenu par un poutrage (dans un cas), ou d'un sol constitué de tessons d'amphores ou de fragments de torchis brûlé noyés dans de l'argile (pour les deux autres cas). Toutes ces fosses étaient situées à peu de distance des fossés couverts (entre quinze mètres pour les plus proches et quarante mètres pour les plus éloignées) et orientées parallèlement à eux, ce qui sous-entend un aménagement contemporain.

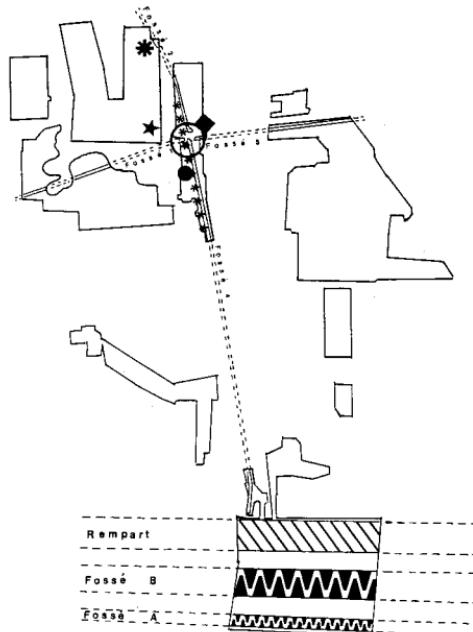
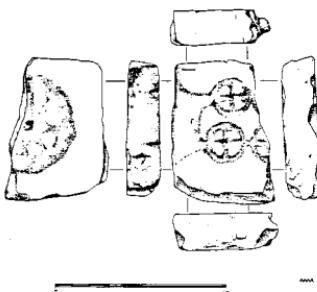
Les concentrations d'objets : des vestiges caractéristiques montrent des concentrations qui ont permis de situer avec assez de précision les activités artisanales dont ils témoignaient. C'est ainsi qu'une zone d'activités de bronziers a pu être mise en évidence par la présence de nombreux fragments de petits creusets. Des fragments de moules à alvéoles, dits "moules à flans monétaires", ainsi que la présence de monnaies défectueuses à la coulée, indiquaient la situation de l'atelier monétaire (29). Une forte concentration de scories de fer devait correspondre à des activités sidérurgiques. Pareillement, une forte densité de perles en verre, dont certaines sont des ratés de fabrication, devait localiser approximativement leur lieu de production. Huit sites d'habitat fouillés dans le nord-est de la France ont livré cent sept perles et six bracelets en verre. Sur ces cent treize objets, quatre vingt dix, dont un bracelet, proviennent de Villeneuve-Saint-Germain. Notons qu'il s'agit du seul site de cette région où la présence de ratés de fabrication permet d'avancer l'hypothèse d'une transformation du verre sur place (30). Les os de chiens étaient présents sur tout le site, mais la répartition spatiale de ces restes montre que les fossés et les fosses très proches de ceux-ci regroupent 73 % des vertèbres de la queue et 80 % des bas de pattes alors que dans les fosses des autres secteurs on trouve 86 % des os longs. En outre, les restes de carnivores sauvages (renard, blaireau, loup, hermine, putois) proviennent tous des fossés ou de leurs abords immédiats. Les traces de découpe relevées tant sur les os longs et les crânes que sur les pattes et les queues montrent que la zone des fossés a été le siège d'une activité de boucherie canine. Par nature, les activités de pelleterie ne laissent que des indices fort discrets et, là encore, les observations qui ont pu être faites sur les restes provenant

(28) O. Buchsenschutz, 1984, op. cit., voir p. 193.

(29) J. Debord, "L'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et sa production", *Revue numismatique*, 6ème série, tome XXXI, 1989, p. 7-24, Pl. I.

(30) L. Tilliard, "L'artisanat du verre", in *"Les Celtes dans l'est de la France"*, ouvrage collectif, à paraître.

Fig. 9 — Le moule à rouelles de Variscourt/Condé-sur-Suippe (dessin A.M. Ancien).



***. Activités de pelleterie

* . Sidéurgistes

★ . Atelier monétaire

◆ . Bronziers

● . Atelier de fabrication de perles en verre

○ . Zone de concentration des rouelles

Fig. 10 — Répartition des principaux ateliers.

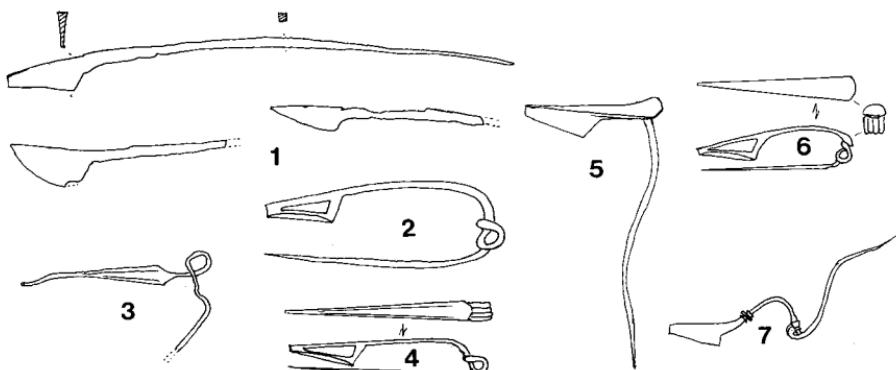


Fig. 11 — 1) Ebauches de fibules filiformes. 2) Fibule filiforme. 3) Ebauche de fibule "de Nauheim". 4) Fibule "de Nauheim". 5) Ebauche de fibule "à coquille". 6) Fibule "à coquille". 7) Fibule "arquée" inachevée.

de Villeneuve-Saint-Germain demeurent exceptionnelles (31). Le report sur plan des rouelles trouvées en fouille montre une concentration de ces petits objets au point de convergence des fossés (32). Il s'agit, pour la majorité (76,28 %), de petites rouelles en plomb coulées en chapelet dans des moules bivalves. Elles sont de facture très grossière. Il en a été trouvé cinq paires dont l'attache n'avait pas été sectionnée, ce qui semble indiquer une fabrication locale. Il a été mis au jour, également, des rouelles en bronze d'un travail plus soigné, certaines étant de véritables roues miniaturisées. Il n'a pas été découvert de moules à rouelles, mais le site de Variscourt/Condé-sur-Suippe, situé en aval, en a livré un fragment (fig. 9) qui donne une bonne idée de la technique employée. Il est réalisé à partir d'une plaquette de grès soigneusement polie dont l'une des faces constitue une valve d'un moule à petites rouelles. Partant d'un bord de la plaquette, deux évidements en forme d'entonnoir conduisent à deux rangées de rouelles, celles d'une même rangée étant reliées entre elles par un canal qui permettait le passage du métal en fusion. L'autre face porte le négatif d'une grande rouelle à huit rayons.

Le plan de répartition des ateliers ainsi localisés (fig. 10) montre qu'ils sont situés à peu de distance des fossés. Il semble donc que les artisans n'étaient pas regroupés dans l'un des quadrants délimités par les fossés, mais plutôt répartis en bordure de ces derniers, de part et d'autre. C'est bien ce que paraît confirmer la "lecture" du plan de la zone d'habitation (fig. 7) précédemment décrite (§ 4.3) dont les enclos sont orientés strictement nord-sud/est-ouest. Or, la double palissade qui délimite ce secteur au nord reprend une orientation différente, parallèle au fossé 5 dont elle est distante d'une vingtaine de mètres. Les fosses situées au-delà de cette palissade contrastent avec celle de l'habitat par leur remplissage, beaucoup plus riche, et par leur morphologie.

Les objets inachevés : il s'agit essentiellement de fibules. Accessoires indispensables à la fixation des vêtements, ces épingle sont présentes sur tout le site et ne montrent pas de concentrations significatives. Pourtant, la présence d'exemplaires inachevés ou à peine ébauchés témoigne de la présence d'ateliers locaux. Il a été trouvé trois ébauches de fibules filiformes en fer (fig. 11,1), type très répandu à cette époque. La fibule filiforme est formée d'un fil métallique dont une extrémité est aplatie et repliée en forme de gouttière où viendra se loger l'extrémité de l'ardillon. L'arc présente une courbure plus ou moins accentuée puis se replie en plusieurs spires, formant le ressort qui se poursuit par l'ardillon dont l'extrémité s'effile en pointe

(31) J.H. Yvinec, "Découpe, pelleterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve-Saint-Germain", *Anthropozoologica*, 1987, premier numéro spécial, p. 83-90.

P. Méniel, "Chasse et élevage chez les Gaulois", éditions Errance, 1987. Voir p. 28 et 29.

(32) J. Debord, "Les rouelles de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, tome 82, 1989, n° 4.

(fig. 11,2). Ici, seul le porte ardillon a été forgé. Il a été également mis au jour une ébauche de fibule en fer du type dit "de Nauheim" (fig. 11,3). Ce type est de même conception que le précédent, mais l'arc est triangulaire et de section plate au lieu d'être filiforme (fig. 11,4). Sur cette ébauche, on a commencé par façonner l'arc. Il restait à lui donner sa courbure, à forger le porte ardillon dans un plan perpendiculaire à l'arc, à faire le ressort et appointier l'ardillon. Un autre type de fibule assez fréquent est le type dit "à coquille" (fig. 11,6) où la tête de l'arc s'épanouit pour venir couvrir le ressort. Elle est de fabrication plus complexe. Nous en avons trouvé une ébauche en bronze (fig. 11,5). Ce qui deviendra l'arc est constitué d'une petite plaque triangulaire qui s'élargit au contact de ce qui sera le ressort. A la pointe du triangle, et perpendiculairement au plan de l'arc, une mince plaque en forme de trapèze deviendra le porte ardillon. A la base du triangle, toujours perpendiculairement au plan de l'arc, a été soudée une longue tige qui va s'affinant et qui formera le ressort de l'ardillon. Enfin, il a été exhumé un exemplaire inachevé d'une fibule "arquée" (fig. 11,7), variante des fibules "à collerette" (ou Kragenfibel). Il s'agit de fibules à plaquettes latérales protégeant le ressort à six spires et dont l'arc est interrompu par un anneau. Ici, le porte ardillon n'est pas encore replié et le ressort n'est pas achevé.

Les artisanats non localisés :

— Le travail du bois : il est attesté par les outils ayant servi au façonnage de ce matériau, plus rarement par les objets eux-mêmes lorsque des conditions particulières ont permis la conservation des matières organiques, enfin, par les traces laissées par sa décomposition. Différents outils témoignent du travail de menuiserie : une scie, une plane, des ciseaux à bois,... D'autre part, les couches profondes du grand fossé précédent le rempart étaient situées sous le niveau de l'eau et le bois s'y est parfaitement conservé. Les sondages qui y ont été effectués ont livré de nombreux restes de débitage à la hache, une planche, un piquet provenant vraisemblablement d'une palissade établie au sommet de la fortification et un outil, sorte de spatule dont l'extrémité proximale est percée d'un trou de suspension. Certaines fosses et puits conservent des traces de cuvelage révélées par une teinte plus foncée due à la décomposition des planches. En outre, les nombreuses traces de poteaux appartenant à des constructions ainsi qu'une multitude de clous indiquent une importante activité de charpenterie.

— Le travail de l'os : Villeneuve-Saint-Germain est actuellement le seul site de l'époque de la Tène finale dans le nord de la France, où l'on a pu répertorier des objets façonnés en os (33). On en compte une cinquantaine sur plusieurs centaines de milliers d'os entiers ou fractionnés. La matière première est fournie par des bois de cerfs ou de

(33) G. Auxiette, "Le travail de l'os", in "Les Celtes dans l'est de la France", ouvrage collectif, à paraître.

chevreuils et par certains os d'animaux tels que le bœuf, le porc, le cheval ou le chien. Le bois de cerf ou de chevreuil a servi à la réalisation d'un ensemble de "baguettes" de section quadrangulaires dont la fonction demeure énigmatique. Quelques traces de façonnage sur des extrémités d'andouillers montrent leur utilisation pour percer ou polir. C'est également dans un bois de cerf qu'a été confectionné un dé (de jeu ?) portant trois petits cercles pointés sur une face et six sur une autre. Différents outils, notamment des perçoirs, ont été réalisés à partir d'os que leur morphologie prédestinait à cette fonction. La parure est représentée par des perles de tailles différentes et souvent ornées d'une ou deux incisions périphériques. On note également un petit couvercle de coffret réalisé à partir d'une côte de bovidé et plusieurs objets à usage indéterminé. L'artisanat de l'os est encore peu développé à la fin de l'âge du Fer et ne prendra son véritable essor qu'à la période gallo-romaine, tant pour l'outillage que pour la parure.

— Le travail des textiles : comme toutes les autres matières organiques, les textiles ne sont que très rarement conservés sur les sites axoniens. A Villeneuve-Saint-Germain, un seul témoignage direct a été découvert. Il consiste en un fragment de tissu conservé dans la résine utilisée pour réparer un *dolum*. Il s'agit d'un tissu grossier, tissé en armature "toile" assez lâche. En revanche, de nombreux objets témoignent indirectement des activités de filage et de tissage (fusaïoles et poids de tisserands) ou d'assemblage des tissus (aiguilles à chas). La confection des fils représente la première étape du travail ayant trait à la réalisation des tissus. Ce fil est produit à l'aide d'un fuseau lesté d'une fusaïole qui peut être un simple tesson de poterie taillé en forme de disque et percé, en son centre, d'un trou prévu pour y insérer l'extrémité du fuseau. Elle peut aussi être modelée directement dans l'argile et, parfois, décorée. Très nombreux, ces petits objets ont été recueillis sur toute la surface des fouilles et ne montrent pas de concentration particulière. C'est qu'en effet le filage était une activité domestique qui ne nécessitait pas d'installation spéciale. Le tissage est attesté par la présence de poids de tissage qui étaient utilisés pour tendre des fils de chaîne sur les métiers verticaux. Les aiguilles à chas étaient nécessaires pour assembler les pièces d'étoffe. Il en a été recueilli plusieurs. Certaines sont en bronze et très fines, d'autres, en fer, sont de section plus importante.

— Les potiers : les fouilles se sont déroulées en milieu assez profondément arasé, les sols d'occupation ayant été détruits par les travaux agricoles. Dans ces conditions, seules demeurent en place les parties inférieures des structures excavées, lesquelles ont presque toujours un comblement détritique secondaire postérieur à leur abandon, ce qui rend problématique leur interprétation. Aussi, bien que la quantité impressionnante de céramiques exhumées suppose la production locale d'une partie d'entre elles, la présence d'installations de potiers reste très difficile à déceler. Pourtant, l'une des fosses fouillées est incontestablement un four (de potier ?) dont il ne demeurerait en place que des infrastructures composées de dalles de grés dressées de chant et formant deux lignes sensiblement

019

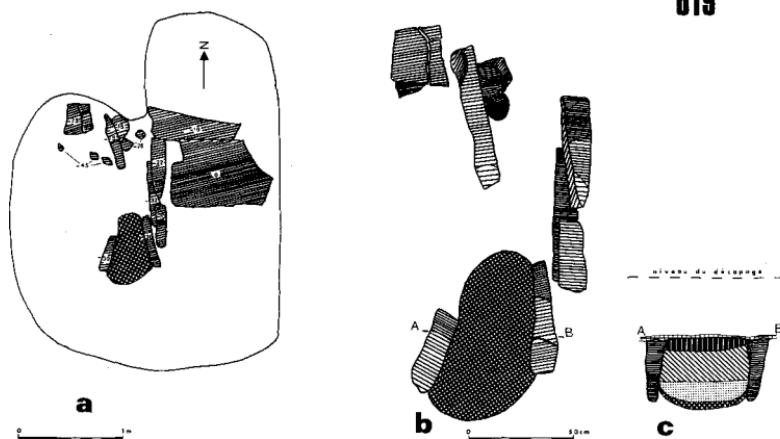


Fig. 12 — Le four. a) Plan avec l'emplacement des dalles et leur profondeur par rapport au niveau de décapage. La base du foyer, en argile rubéfiée, est indiquée en quadrillé. b) Plan à la fin de la fouille avec les dalles posées de chant demeurées en place. c) Coupe du foyer.

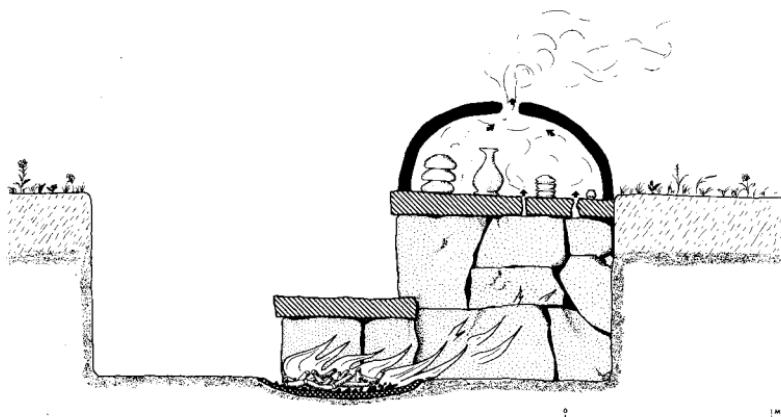


Fig. 13 — Restitution du four.

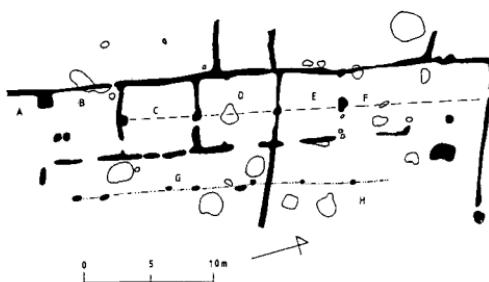


Fig. 14 — Plan de l'un des bâtiments agricoles (dessin O. Buchsenschutz, 1984, p. 67).

parallèles. Deux d'entre elles encadraient une cuvette tapissée d'argile rubéfiée surmontée d'une épaisse couche de cendres (fig. 12). Il est possible d'en proposer une restitution (fig 13). De grande dalles horizontales, déplacées par la charrue et retrouvées en surface du décapage, devaient être, à l'origine, posées sur les dalles plantées de chant. Certaines de ces dernières n'étaient plus en place, ayant été probablement récupérées pour un autre usage. La partie sud correspondait au foyer comme le montrent la base d'argile rubéfiée et les cendres. La partie jouxtant ce foyer au nord devait constituer la chambre basse du four, couverte par des dalles non jointives formant une sole sur laquelle était édifiée une voûte légère en argile correspondant à la chambre de cuisson. La décomposition de cette voûte sous l'effet des intempéries, après abandon, serait à l'origine d'une mince couche d'argile retrouvée en fouille tout autour de l'ensemble de dalles. Notons, toutefois, que rien dans le mobilier retrouvé ne correspond aux ratés de cuisson presque toujours présents là où étaient les installations de potiers, ce qui laisse planer un doute sur la fonction véritable de cette structure.

— Les activités de boucherie : le très grand nombre d'ossements d'animaux qui ont été recueillis fait qu'une étude exhaustive n'a pu être réalisée à ce jour. Il n'est donc pas possible, actuellement, de reconnaître l'emplacement de lieux spécialisés consacrés aux activités de boucherie. Toutefois, les traces de découpe observées sur les os donnent des indications sur les instruments utilisés, sur la technique, sur la précision des gestes et montrent que ces activités étaient le fait de spécialistes. Nous avons évoqué plus haut la consommation de la viande de chien. Une fosse contenant de nombreux restes de bovidés a fait l'objet d'une étude détaillée qui apporte des renseignements intéressants sur les techniques de découpe des animaux et sur les outils utilisés à cet effet (34). L'utilisation d'un outil pesant et effilé, qui s'apparente à la hachette, avec un tranchant d'environ trois centimètres, permettait de se libérer des contraintes anatomiques, le sectionnement pouvant s'opérer ailleurs qu'aux articulations. Les fines traces laissées par le couteau témoignent des opérations de désarticulation ou de prélèvement de la viande. On observe également des coups visant à éclater l'os. Ainsi, une étude attentive de ces indices permet de reconstituer la technique de découpe utilisée : la tête était détachée du tronc, l'opération s'effectuant au niveau des cervicales, la tête en extension, renversée en arrière. Ensuite, la carcasse était séparée en deux par une découpe de part et d'autre des vertèbres, puis on procédait à la découpe des membres antérieurs et postérieurs.

Bien que présents en moindre quantité, la découpe sur les porcs et les moutons est également observée alors que le cheval ne semble pas avoir été consommé.

(34) Yvinec, "Utilisation animale, boucherie et consommation : la fosse 005 de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2/1986, p. 23-27.

— Activités diverses : d'autres activités sont évoquées par divers objets épars sur le site. Des meules rotatives ont été découvertes, soit entières, soit sous forme de fragments. Ces moulins à bras se composaient d'une partie fixe, la *meta*, et d'une partie tournante, le *catillus* portant sur la tranche une cavité dans laquelle venait s'insérer le levier servant à l'actionner (35). Ces deux parties n'ont jamais été retrouvées en association, ce qui montre qu'elles n'étaient pas en place.

Les nombreux poinçons en fer ou en os évoquent le travail du cuir.

Notons également la présence de nombreux objets dont l'usage demeure indéterminé.

Les groupements d'objets de même type indiquent que certains travaux étaient le fait d'artisans spécialisés alors que la dispersion de certains autres montre que les activités dont ils témoignent s'accomplissaient au sein de la cellule familiale.

Des commerçants

La présence des artisans que nous venons d'évoquer implique celle des commerçants assurant la distribution des objets manufacturés. Les nombreuses monnaies recueillies au cours des fouilles attestent cette activité commerciale. C'est à la fin de l'âge du Fer qu'est apparu un monnayage de faible valeur adapté à l'achat d'objets de consommation courante. Aux monnaies locales, les plus nombreuses, sont associées celles d'autres peuplades gauloises plus ou moins éloignées. Mais la présence de ces dernières n'est nullement la preuve de relations directes avec les peuples émetteurs. En effet, la fonction de la monnaie, en cette période de troubles et de brassage de population, est de circuler, passant de main en main, à l'encontre des autres biens de consommation, la céramique par exemple, destinée à demeurer chez l'acquéreur (36). Ce sont les importations qui fournissent la preuve d'une activité commerciale à longue distance, que ce soit celles d'objets déjà achevés ou celles des matières premières absentes de l'environnement du site, tels les composants du bronze (cuivre, étain, plomb). L'argent ne pouvait provenir que de plusieurs centaines de kilomètres. Il semble avoir été peu utilisé. Toutefois, les quelques traces détectées dans certains creusets montrent que ce métal a été travaillé sur place (37). Pour le monnayage en argent relativement abondant, issu de l'atelier monétaire local, nous avons montré naguère que

(35) Pour le fonctionnement des moulins à bras, voir J. Dechelette, "Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine", troisième partie, "Second âge du Fer ou époque de la Tène", Paris, 1914, p. 1386-1390.

(36) La circulation monétaire en Gaule fait l'objet d'un chapitre important du "Traité de numismatique celtique" de J.B. Colbert de Beaulieu, Les Belles Lettres, Paris, 1973, p. 251 et ss.

(37) J. Debord, Ch. Giroussens, K. Gruel, Ph. Romero, A. Tarrats-Saugnac, "Etude métallographique et analyse de matériel monétaire de l'atelier de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *Revue Archéologique de l'Est*, 1985, 6ème supplément, p. 271-278.

le procédé de surfrappe, qui consiste à empreindre une image monétaire sur une autre déjà existante, semble avoir été utilisé systématiquement. Or, quand le type sous-jacent a pu être déterminé, il a été constaté qu'il s'agissait de monnaies d'origine assez lointaine (38). Quant au minerai de fer, dont la réduction était effectuée localement, comme le montrent les nombreux déchets scoriacés, il ne pouvait qu'être importé, les gisements les plus proches étant situés en Lorraine. La consommation des vins venus d'Italie est mise en évidence par la découverte de nombreux fragments des contenants, les amphores, qui portent parfois la marque du fabricant imprimée sur la lèvre ou sur une anse. Les céramiques italiennes demeurent très rares. Actuellement, deux fragments seulement ont été identifiés dans le secteur d'habitation. La présence de mica dans quelques céramiques du type dit "de Besançon" prouve que celles-ci ne pouvaient être produites sur place (39). Il en va de même pour certaines céramiques dorées au mica imitant des récipients métalliques.

La contrepartie de ces importations ne peut être mise en évidence et seuls les textes d'auteurs anciens peuvent nous donner quelques indications sur la nature possible des exportations. Ainsi, Strabon note-t-il que les Gaulois ont "de si nombreux troupeaux de moutons et de porcs qu'ils fournissent en abondance de saies et de salaisons non seulement Rome, mais la plupart des régions d'Italie" (Géographie, IV, 4,3). Le trafic devait s'effectuer principalement par voies d'eau. C'est encore Strabon (IV, 1,2) qui souligne que "les cours d'eau se trouvent entre eux dans un si heureux rapport qu'on passe aisément d'une mer à l'autre en charriant les marchandises sur un court espace et avec facilité". A ce point de vue, Ville-neuve-Saint-Germain, située en bordure immédiate de l'Aisne qui l'enferrait dans un profond méandre occupait une situation privilégiée.

Des agriculteurs

Les décapages effectués dans une zone d'une largeur de cent cinquante mètres environ, délimitée au sud par le rempart, ont fait apparaître en différents secteurs de longs bâtiments constitués d'une juxtaposition de cellules carrées. Des alignements de poteaux disposés parallèlement à l'un des côtés évoquent la présence d'une "galerie façade" telle qu'on la retrouvera dans les grandes *villae* gallo-romaines qui se développeront dans la région au cours des décennies suivantes. Cette ressemblance incite à y voir des bâtiments à vocation agricole. C'est d'ailleurs l'interprétation qu'en donne Michel Boureux qui les considère comme des fermes de type indigène (40). L'ensemble

(38) J. Debord, "Une production tardive en argent de l'atelier monétaire gaulois de Ville-neuve-Saint-Germain (Aisne)", in *Mélanges offerts au Docteur J.B. Colbert de Beaulieu*, Le Léopard d'or, 1987, p. 235-252.

(39) B. Robert, C. Pommeuy, "Les importations de l'âge du Fer dans la vallée de l'Aisne", in "Les Celtes dans l'est de la France", ouvrage collectif, à paraître.

(40) M. Boureux, "Fermes de type indigène détectées d'avion dans le Laonnois et le Soissonnais", *Septentrion*, 1974, tome IV, fasc. 17-18, p. 6-12.

dégagé par ce dernier en 1973, au cours d'une fouille de sauvetage, est sans doute le mieux conservé (fig. 14). Le bâtiment, qui aligne une succession d'alvéoles de 6 m x 6 m, a été suivi sur un peu plus de quarante cinq mètres sans que l'extrémité sud ait été atteinte. Nous même, nous avons mis au jour partiellement, en 1974, des constructions analogues, composées de pièces de 4 m x 4 m, qui semblaient s'ordonner autour d'une cour (41). C'est au sud de la fouille de Michel Boureux que l'U.R.A. n° 12 mettait en évidence, en 1975, au moins deux états successifs d'un tel ensemble puisque l'on y voyait une superposition de tranchées de fondation qui présentaient un décalage de dix à douze degrés dans leur orientation (42).

Des structures semblables sont connues dans le sud de l'Angleterre, en Belgique, ou encore en Allemagne sur l'*oppidum* de Manching. L'interprétation de ces bâtiments comme étant à fonction agricole se trouve renforcée par la présence, dans cette même zone, de grandes fosses très pauvres en matériel archéologique, contrairement aux structures habituelles du site. Il s'agit d'ensemble de fosses sécantes, disposées en chapelet. Quand elles contiennent un peu de mobilier, il s'agit toujours de tessons de céramique très fragmentés et très émoussés. Ces structures sont manifestement restées ouvertes longtemps et se sont comblées naturellement sous l'effet du ruissellement lors des fortes pluies. Il doit s'agir d'excavations à usage agricole telles que celles qui ont été fouillées par les archéologues anglais, notamment celles décrites par G. Bersu dans sa publication des fouilles de Little Woodbury en 1939 (43). A une époque récente, de telles fosses étaient encore utilisées dans le nord de l'Ecosse pour vanner le blé à la saison des moissons.

D'autres indices montrent la présence d'agriculteurs. Ce sont, par exemple, les trois socs d'araire qui ont été retrouvés. Il s'agit de la partie active en métal qui armait le sep. Ces pièces sont rarement exhumées en fouille. Il est vraisemblable, en effet, qu'elles étaient, le plus souvent, récupérées pour la réutilisation du métal lorsqu'elles étaient usées ou endommagées. En outre, il semble bien qu'à cette époque encore, le bois dur et l'os étaient utilisés fréquemment pour la fabrication de l'outillage agricole. De morphologie assez différente, les trois socs de Villeneuve-Saint-Germain devaient correspondre chacun à un travail particulier du sol.

Des analyses polliniques effectuées sur quelques fosses du secteur d'habitat montrent la présence sporadique de céréales en faible pourcentage (2,80 % maximum), ce qui tend à démontrer que les cultures céréalières s'effectuaient à la périphérie du site (44).

(41) J. Debord, "Premier bilan de huit années de fouilles à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), 1973-1980", *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial Vallée de l'Aisne, 1982, voir notamment p. 213 à 217.

(42) *F.P.V.A.*, 3, 1975, p. 81-83.

(43) G. Bersu, "Excavations at Little Woodbury, Wiltshire", *The Prehistoric Society*, n° 2, 1940, p. 30 et ss.

(44) G. Firmin, B. Robert, S. Thiébault, "L'environnement floristique de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) à la Tène finale", *Revue Archéologique de Picardie*, n°s 1-2, 1989, p. 123-130.

De nombreuses structures de stockage (silos et greniers) ont été repérées. La présence de très nombreux *dolia* montre que le stockage pouvait également se faire dans des récipients en céramique, mais sans doute aussi en matières périssables (paniers, couffins,...) (45).

Les meules retrouvées en divers endroits montrent l'étape de transformation des grains en farine.

Des faisselles sont les témoins de la transformation des produits laitiers. C'est qu'en effet l'agriculteur était aussi éleveur. L'étude des ossements donne des indications relatives à la composition des troupeaux et l'on relève une importante proportion de vaches. Le porc est bien représenté, le mouton et la chèvre demeurent plus discrets et le cheval n'apparaît qu'en faible pourcentage (46).

Les éléments de datation

Le matériel très abondant trouvé sur l'ensemble des parties fouillées permet d'avancer une datation assez précise quant à la période d'occupation principale. Si nous considérons, par exemple, le mobilier issu des fossés couverts, qui est de même nature que celui recueilli dans les autres structures, nous constatons que le remplissage a été rapide puisque les mêmes types monétaires se retrouvaient indifféremment à tous les niveaux, tantôt en surface, tantôt dans les couches inférieures. Or, ces monnaies gisaient intimement mêlées avec d'autres objets dont certains semblent bien situés chronologiquement. Ce sont, notamment :

Les fibules

Elles sont nombreuses. Certaines d'entre elles, comme les fibules filiformes, ne constituent pas un élément de chronologie très précis puisque leur usage s'est étalé tout au long du premier siècle avant J.C., probablement à cause de la simplicité de leur conception et de la facilité qu'il y avait à les réaliser (voir § Les objets inanimés). D'autres semblent bien datées et peuvent constituer un bon indice chronométrique. De fabrication plus complexe, elles étaient plus décoratives. Cet accessoire indispensable à la fixation des vêtements devenait ainsi, en même temps, un objet de parure sensible aux variations de la mode. Ce sont, par exemple, les fibules du type "Almgren 65" (Knotenfibel) (fig. 15,1) ou les fibules "à coquille" (Schüsselfibel) (fig. 15,2) pour lesquelles une datation allant *du milieu du premier siècle avant J.C. à l'époque d'Auguste* semble unanimement admise. C'est aussi le cas des fibules arquées (fig. 15,3), variante des fibules "à colerette" (Kragenfibel) que l'on trouve également sur d'autres gisements dans des contextes postérieurs à la guerre des Gaules (47).

(45) M.F. Devos-Firmin et G. Firmin, "L'agriculture des Celtes dans le nord-est de la Gaule", in "Les Celtes dans l'est de la France", ouvrage collectif, à paraître.

(46) P. Meniel, "Chasse et élevage chez les Gaulois", éditions Errance, 1987.

(47) Notamment sur le site de Bâle-cathédrale. (L. Berger, A. Funger-Gunti, "Les sites de l'usine à gaz et de la colline de la cathédrale à Bâle", *actes du colloque de Chateauroux*, éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1981, p. 173-186.

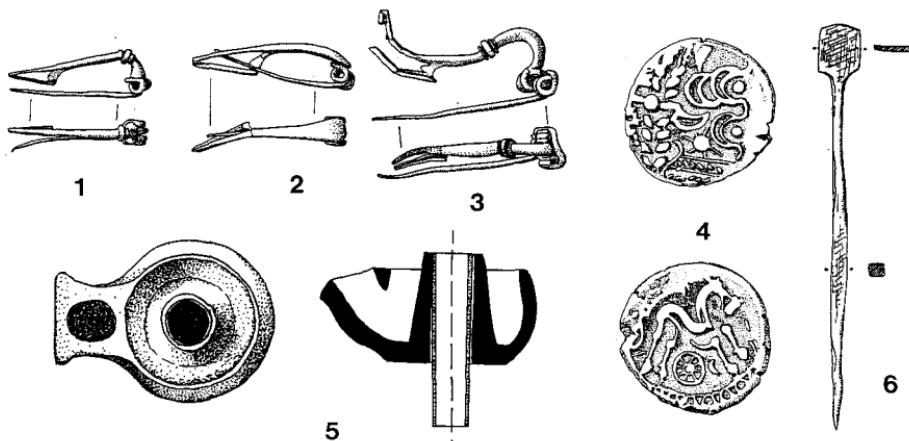


Fig. 15—Eléments de datation tardive : 1 à 3) Fibules. 4) Statère du type "British Q" (dessin A.M. Ancien). 5) Lampe à huile. 6) Stylet.

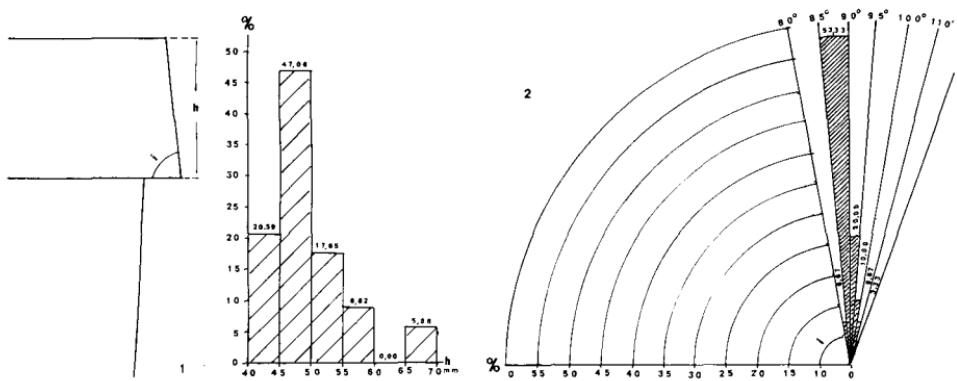


Fig. 16 – Éléments de datation tardive : répartition des amphores issues des fossés couverts par hauteur (1) et inclinaison (2) des lèvres.

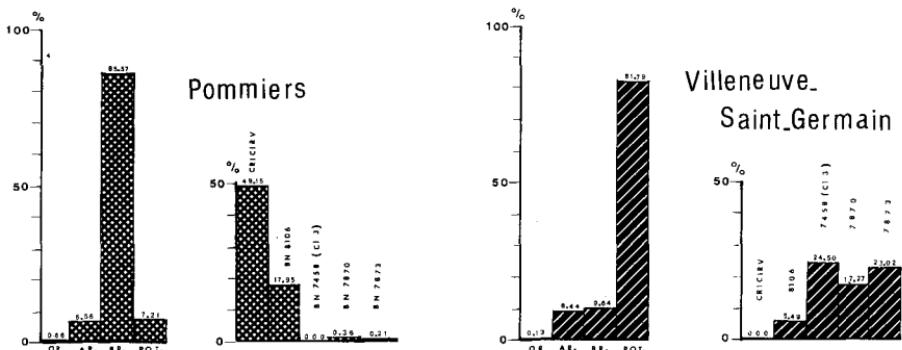


Fig. 17 – Les populations monétaires de Pommiers et de Villeneuve-Saint-Germain (à gauche : nature des métaux, à droite : principaux types).

Les amphores

La quasi totalité d'entre elles ont des lèvres subverticales, voire éversées pour quelques-unes, et dont la hauteur se situe aux environs de cinquante millimètres mais peut atteindre, parfois, soixante dix millimètres (fig. 16). Il s'agit d'un type d'amphores qui a été bien étudié à Roanne où elles n'apparaissent que dans les fosses *postérieures à 45/40 avant J.C. avec une nette prédominance à partir de - 30* (48).

La céramique

Son étude n'est pas achevée, mais il apparaît dès maintenant que les poteries tournées représentent un fort pourcentage, ce qui dans nos régions est un indice de datation tardive, le tour y étant apparu vers la fin de l'âge du Fer mais son usage s'étant développé surtout *après la conquête*. La présence de quelques poteries dorées au mica est également un bon indice de datation tardive puisque ce type de céramique s'est développé à l'*époque augustéenne* et sera bien représenté dans les couches les plus anciennes d'*Augusta Suessionum*, l'actuelle Soissons.

Les monnaies

La monnaie d'or : il s'agit d'un statère du type "British Q" (fig. 15,4), imitation britannique du statère anépigraphe des *Suessiones*. Or, ce dernier s'insère dans une phase du monnayage de la Gaule Belgique qui est composée d'espèces appartenant à différents peuples mais qui présente une parenté typologique et pondérale. Cette harmonisation du système monétaire était probablement destinée à faciliter les relations au sein de la coalition dont Galba, roi des *Suessiones* devait prendre la tête face aux menaces des Romains (49). La frappe des premières émissions (classe I et II) est donc à situer durant l'hiver 58 avant J.C. La brusque chute de poids que font apparaître les émissions suivantes (classes III et IV) est à mettre en rapport avec les événements de - 57 (50). L'imitation britannique dont il est question ici est donc fortement postérieure et D.F. Allen situe sa production *vers - 40 / - 20* (51).

(48) Toutes les lèvres se situent dans les types 3 et 4 des amphores républicaines trouvées à Roanne et étudiées par C. Aulas, "Note sur les amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire)", *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez*, Université de Sheffield, Centre d'études foréziennes, Saint-Etienne, 1983, p. 223-236.

(49) César, B.G. II, 4.

(50) Voir S. Scheers, "Coinage and currency of the Belgic Tribes during the gallic war", *British Numismatic Journal*, XLI, 1972, p. 1-6.

S. Scheers, "Traité de numismatique celtique - II - La Gaule Belgique", Les Belles Lettres, Paris, 1977, voir p. 60-65.

J. Debord, "Un statère anépigraphe des *Suessiones* découvert à Berzy-le-Sec (Aisne)", *Revue Archéologique de Picardie*, n^os 1-2/1985, p. 21-24.

(51) D.F. Allen "The origins of coinage in Britain - A reappraisal", *Problems of the Iron age in southern Britain*, éd. S.S. Frère, University of London, 1961, p. 97-108 (voir p. 128/129).

Les monnaies d'argent : nous avons vu (§ Des commerçants) que le monnayage en argent dont est responsable l'atelier monétaire local a été réalisé par le procédé de la surfrappe sur d'autres monnaies de provenances diverses. Lorsque le type sous-jacent a pu être identifié, il a été établi qu'il s'agissait toujours de deniers gaulois émis avant la guerre mais qui circulaient encore en — 52 puisque ce sont des types qui figuraient dans les récoltes effectuées, au siècle dernier, dans les fossés d'Alésia. Leur réutilisation pour servir à la frappe de types nouveaux, sans donner de date précise, indique une *fabrication tardive*.

La lampe à huile

Il a été trouvé une lampe à huile, sans décor, à réservoir ouvert et bec d'enclume (fig. 15,5), caractéristique du premier siècle avant J.C., mais dont l'usage s'est développé principalement au cours de la seconde moitié de ce siècle. L'adjonction, sur notre exemplaire, d'un orifice permettant sa fixation sur un support montre une évolution du modèle et suppose une *datation tardive*.

Le stylet

Il s'agit d'un stylet destiné à l'écriture sur des tablettes de cire (fig. 15,6) dont l'usage dans nos régions ne peut se concevoir que *postérieurement à l'arrivée des Romains*.

Les animaux

Il a été remarqué que, d'une manière générale, la taille des animaux est allée en décroissant depuis le néolithique jusqu'à la fin de l'âge du Fer pour augmenter à nouveau à partir de la conquête (52). Or, l'étude, non exhaustive, des ossements d'animaux a monté que, par exemple, les vaches de Villeneuve-Saint-Germain sont plus grandes que sur d'autres sites de la fin de l'âge du Fer (53). Cette constatation semble donc, elle aussi, un argument supplémentaire pour une *datation post-conquête*.

Tous les éléments que nous venons d'examiner tendent à indiquer une datation tardive. Chacun d'eux pris séparément ne serait pas probant, mais ensemble ils constituent un faisceau de témoignages convergents qui ne laissent aucun doute quant à une datation postérieure à la guerre des Gaules. D'autre part, il faut remarquer qu'il n'a pas été trouvé de céramique sigillée ni de monnaies romaines et, après douze années de fouilles cet argument *a silentio* devient significatif et indique un *terminus ante quem* qui peut se situer vers — 20/— 15. La fourchette d'occupation du site peut donc s'établir à 50/15 avant J.C. environ.

(52) P. Meniel, "Contribution à l'histoire de l'élevage en Picardie du néolithique à la fin de l'âge du Fer", Revue Archéologique de Picardie, n° spécial, 1984. Voir p. 38.

(53) P. Meniel, op. cit. Voir p. 22.

Oscillation d'un site, naissance d'une ville

C'est à six kilomètres à l'ouest, sur un éperon qui domine de soixante dix mètres le cours de l'Aisne, que l'on s'accorde à situer l'emplacement de *Noviodunum*, la place-forte principale des *Suessiones* citée par César (54). Nous venons de voir que Villeneuve-Saint-Germain est bien daté et fut occupé durant une courte période qui a suivi la fin des hostilités. Or, le simple examen des populations monétaires des deux sites montre, à l'évidence, qu'ils ne peuvent être contemporains. Il n'est que de regarder les diagrammes de la fig. 17 pour constater une totale dissemblance, tant en ce qui concerne la nature des métaux utilisés que les types représentés. Les types qui dominent à Villeneuve-Saint-Germain sont quasi inexistant à Pommiers et, inversement, ceux qui sont majoritaires sur ce dernier gisement sont absents sur l'autre. Seul le bronze dit "à tête janiforme (type L.T.8106) assure la liaison entre les deux. De cette simple constatation, il ressort que si Villeneuve-Saint-Germain fut occupé après la conquête, Pommiers le fut avant. A mi-chemin entre ces deux agglomérations gauloises s'est développée la ville gallo-romaine de Soissons, *Augusta Suessionum*. L'étude du matériel qui en provient fait apparaître que la céramique la plus ancienne peut être datée du tout début du premier siècle de notre ère. La céramique dorée au mica, qui fait une timide apparition à Villeneuve-Saint-Germain, est ici bien représentée (55). Les monnaies gauloises y sont aussi rares qu'elles sont nombreuses sur les deux autres habitats. Cette absence presque totale de monnaies gauloises indique donc une datation postérieure à celle de Villeneuve-Saint-Germain et, *a fortiori*, à celle de Pommiers. Nous sommes donc en présence de trois points proches dans l'espace et qui se sont succédés dans le temps. Vauvillé, inventeur du site de *Noviodunum*, en situait l'abandon en — 51, après la défaite des *Bellovaci*. Mais, la présence dans cette enceinte de mobilier tardif, bien qu'en faible pourcentage, montre que sa fréquentation s'est poursuivie jusque sous le règne d'Auguste. Il semble donc que les faits se soient déroulés de la façon suivante :

— après la défaite de — 57, le site défensif de hauteur avait perdu beaucoup de son intérêt et une grande partie de la population s'est volontairement regroupée dans un méandre de l'Aisne d'accès plus aisé et facile à protéger. Bien situé en bordure d'une voie d'eau navigable, ce lieu qui présentait, nous l'avons vu (§ III), une longue tradition d'habitat, possédait tous les atouts pour que se développât rapide-

(54) César, B.G., II, 12.

(55) B. Ancien, M. Tuffreau-Libre, "Soissons gallo-romain. Découvertes anciennes et récentes", Musée de Soissons, 1980. Voir p. 75.

Voir également : B. Ancien, G. Cordonnier, "Rapport de fouilles sur la route romaine du boulevard du Maréchal de Lattre", inédit, 1973. Il y est indiqué que de la céramique dorée au mica a été trouvée dans les couches IV et V, les plus profondes, où elle voisinait avec de nombreux tessons "archaïques" de type gaulois.

ment, en cette période de relative indépendance, une agglomération à fonction économique importante comme l'atteste la présence de l'atelier monétaire. Le caractère monumental des installations que nous avons décrites (fortifications, fossés couverts) traduit bien la volonté de ceux qui les avaient édifiés de demeurer sur place et montre qu'il ne s'agissait pas d'une installation provisoire. La présence à Pommiers d'un peu de matériel tardif montre qu'une faible partie des habitants étaient restés sur l'*oppidum*, mais le transfert de l'atelier monétaire témoigne du transfert du pouvoir politique, économique et, probablement, religieux. Durant le troisième quart du premier siècle avant J.C., la Gaule, malgré sa défaite devant l'armée romaine a continué de jouir d'une certaine autonomie et ce n'est qu'après le séjour d'Auguste en Gaule, entre – 27 et – 25, que l'occupant entreprit une réorganisation complète du pays. C'est alors que fut décidée la construction d'*Augusta Suessionum* et l'on est en droit de se demander pourquoi les Romains ont fait le choix d'un nouvel emplacement pour son édification. C'est que, comme le remarque E. Will, l'emplacement des différentes villes gallo-romaines de la région semble "étroitement lié au système routier" et que "des raisons militaires favorisaient naturellement l'établissement rapide d'un réseau routier qui a pu précéder le statut des *civitates*" (56). En outre, la route antique s'appuie souvent sur les cours d'eau dont elle apparaît comme le complément et "elle s'efforce de rester à niveau constant et hors d'atteinte des crues" (57). Section de la grande voie stratégique Milan-Boulogne, la chaussée romaine qui relie Reims à Amiens en passant par Soissons est l'une des plus anciennes de la Gaule. C'est, selon Strabon (IV, 6, 11) la troisième construite par Agrippa. Elle laisse à l'écart Villeneuve-Saint-Germain enfermé dans un méandre très prononcé. C'est qu'elle aurait dû faire un détour pour desservir l'agglomération gauloise, puis, soit franchir deux fois la rivière, soit faire un nouveau détour pour retrouver son tracé vers Amiens. Quant à la chaussée qui joignait Soissons à Saint-Quentin vers le nord, dont la construction pourrait se placer lors du second séjour d'Agrippa en Gaule, soit vers – 19, elle gagne le plateau par le ravin de Pasly, rampe d'accès la plus facile. Partant de Villeneuve-Saint-Germain, elle aurait dû traverser le fond du méandre, qui est inondable, et la rivière pour gagner le plateau au nord de Crouy, ou bien traverser la rivière à l'ouest et gagner Cuffies où l'accès au plateau est difficile, ou bien encore rejoindre le ravin de Pasly en contournant le méandre de Soissons ou en traversant trois fois la rivière. La desserte d'*Augusta Suessionum*, construite dans un méandre beaucoup plus ouvert, était donc plus facile. Là encore, il semble bien que ce soit le croisement des deux voies stratégiques qui ait déterminé le lieu d'implantation de la ville nouvelle. Si, en effet, l'emplacement de Villeneuve-Saint-Germain pouvait convenir aux Gaulois qui utilisaient,

(56) E. Will, "Recherches sur le développement urbain sous l'empire romain dans le nord de la France", *Gallia*, 1962, tome 1, p. 79-101. (Voir p. 98).

(57) R. Chevalier, "Les voies romaines", Paris, 1972. Voir p. 230.

pour le commerce, les voies d'eau navigables et les chemins de l'indépendance, il ne pouvait être retenu par les Romains pour qui l'intérêt stratégique l'emportait sur toute autre considération. C'est alors que les sites de Pommiers et de Villeneuve-Saint-Germain furent abandonnés au profit de la nouvelle capitale de la *civitas*.

Conclusion

Nous sommes en présence d'un site bien daté, dont l'occupation très courte (une trentaine d'années) se situe à une période charnière jusqu'ici très mal connue. Non "pollué" par des constructions antérieures ou postérieures, puisqu'il n'était plus occupé depuis plusieurs siècles et ne l'a pratiquement plus été après son abandon, ce lieu nous donne l'image exacte de ce qu'était une agglomération proto-urbaine à la fin de l'indépendance. Construite par des Gaulois pour des Gaulois, hors de toute contrainte de la part de l'occupant, nous y voyons vivre, dans le cadre monumental que constituaient les fossés couverts et la fortification, toute une population d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs. Grâce aux objets exhumés, que ce soient les objets de parure (perles, fibules, bagues,...), de toilette (pinces à épiler, rasoirs, cuillère à fard,...) ou les objets utilitaires (faisselles, anses de seaux ou de chaudrons, petit outillage divers,...), il est aisément d'imaginer la vie quotidienne dans ces maisons de bois et de torchis dont les plans nous sont révélés par les traces laissées par leurs poteaux ou leurs tranchées de fondation et dont il a été retrouvé de nombreux éléments tels que les clous de charpente, les gonds de porte, les pierres de seuil avec leur crapaudine, les clefs, les plaques de serrure,... Les nombreux fragments d'amphores ainsi que la mise en évidence d'une importante activité de pelleterie confirment bien le texte de Diodore de Sicile qui souligne l'amour des Gaulois pour le vin (58) et qui nous les décrit festoyant assis sur des peaux de loup ou de chien (59).

Le fait que l'occupation n'ait été que de courte durée est important puisqu'il permet d'établir une typologie des objets pour une période bien précise et que Villeneuve-Saint-Germain devient ainsi une référence pour la datation d'autres sites.

L'apport à la numismatique a été considérable avec, notamment, la découverte d'un atelier monétaire qui est à l'origine de monnaies en potin jusque là mal attribuées, mais aussi de monnaies en argent peu connues, voire inédites pour certaines d'entre elles. L'utilisation de l'argent confère à ce monnayage très tardif un caractère précieux qui

(58) "Adonnés au vin, c'est avec excès qu'ils absorbent tout pur celui qui est importé chez eux par les marchands..." V, 16). (Traduction EDM Cougny).

(59) "Pendant leurs repas, ils sont tous assis, non sur des chaises, mais à terre, et à cet effet ils ont, en guise de tapis, des peaux de loup ou de chien". (V,18). (Traduction EDM Cougny).

traduit une volonté de prestige tout à fait en accord avec celle qui se dégage de la présence d'un imposant rempart, qui n'avait plus de caractère fonctionnel à cette époque, ou celle de fossés couverts à caractère monumental (60).

L'apport à l'histoire est non moins important. L'oscillation Pommiers/Villeneuve-Saint-Germain/Soissons illustre bien la naissance des villes gallo-romaines et les raisons qui ont, souvent, motivé le choix d'un nouvel emplacement pour leur implantation.

Jean DEBORD

(60) J. Debord, op. cit., note 38.